



Doc. 12668

23 juin 2011

L'école européenne à Strasbourg

Question écrite n° 599 au Comité des Ministres

de Lord Tim BOSWELL, Royaume-Uni, Groupe démocrate européen

L'Ecole européenne de Strasbourg a atteint sa capacité maximale au cours de ses deux premières années. Il est probable que ses prévisions d'accueil de 1000 élèves ne suffiront pas pour satisfaire la demande.

Lord Boswell

Demande au Comité des Ministres :

Cette situation est-elle acceptable ? Peut-on en particulier accepter qu'au mépris des engagements que l'Ecole a pris, sa politique d'admission soit actuellement limitée aux ressortissants des Etats membres de l'Union européenne, ce qui exclut les ressortissants d'autres Etats membres du Conseil de l'Europe dont les parents travaillent à Strasbourg?

